



Communiqué de presse

agence.eau-loire-bretagne.fr

Orléans, le 29 mars 2019

Consultation du public sur l'eau et les risques d'inondation : déjà 2 000 avis donnés et vous ?



Quels défis à relever pour l'eau et les risques d'inondation ?

Jusqu'au 2 mai 2019, les habitants du bassin Loire-Bretagne sont invités à donner leur avis sur les enjeux et les défis à relever pour préparer la stratégie de reconquête de la qualité de l'eau et la stratégie de gestion des risques d'inondation du bassin.

L'avis du public est attendu sur les enjeux et les pistes d'action pour garantir la qualité de l'eau, partager la ressource dans un contexte de changement climatique, sécuriser l'eau potable, réduire les pollutions, préserver la santé et la biodiversité des milieux aquatiques...

Collectivités, entreprises, associations, groupes d'acteurs sont également invités à répondre à cette consultation.

Participez en ligne ! Encore quelques semaines pour vous exprimer !

Pour accéder à la consultation, rendez-vous sur www.prenons-soin-de-leau.fr ou adresser une contribution écrite individuelle ou collective à sdage@eau-loire-bretagne.fr

Tous les avis sont importants

Vos avis permettront au comité de bassin et à l'État de finaliser les questions importantes du bassin Loire-Bretagne. A partir de ces questions, ils organiseront les réflexions et les concertations pour mettre à jour les stratégies des bassins pour l'eau.

Les stratégies se traduiront par des plans de gestion élaborés à l'échelle du bassin pour la période 2022-2027. Ils fixent des objectifs et définissent des mesures pour les atteindre. Pour la gestion des eaux, cet outil s'appelle le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) et pour la gestion des inondations, c'est le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI).

Concernant les inondations, la consultation porte également sur une mise à jour des politiques et événements majeurs d'inondation et la mise à jour de la liste des territoires à risques importants d'inondation.

Des initiatives pour informer, animer le débat

L'agence de l'eau Loire-Bretagne invite tous les acteurs à relayer l'information et à favoriser la participation du plus grand nombre à cette consultation. Rendez-vous sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr pour s'informer et découvrir les événements organisés par les collectivités, les associations, organismes professionnels...

Pour relayer l'information, [l'espace Partenaire](#) de ce site met à votre disposition des affiches, des articles sur la consultation, des outils pédagogiques pour comprendre et expliquer la gestion de l'eau, des exemples d'actions....

Contact presse :

Stéphanie BLANQUART • Délégation à l'information et à la communication • 02 38 51 73 11 • 06 32 64 65 23
stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr • fabienne.janvois@eau-loire-bretagne.fr

Suivez-nous sur :

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[YouTube](#)

L'agence de l'eau Loire-Bretagne

aide l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il intéresse 336 communautés de communes, près de 7 000 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

Présidé par **Thierry Burlot**, le **comité de bassin** compte 190 membres représentant toutes les catégories d'utilisateurs d'eau du bassin, élus, acteurs économiques et associatifs, services de l'État.

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon - CS 36339

45063 Orléans cedex 2

Tél : 02 38 51 73 73

agence.eau-loire-bretagne.fr www.prenons-soin-de-leau.fr